

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Soins généraux :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0029353

N° 3258

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 56.33

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : ENAGUI Mohamed

Date de naissance : 01 - 01 - 1951

Adresse : habituelle

Tél. : 06 74 46 60 19

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Ahmed LAKLA ECH

Médecin Général
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis
Hay Mohamed Casablanca
Tél: 05 22 62 81 39

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/06/2020

Nom et prénom du malade : ENAGUI Mohamed Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 15/06/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/06/2023	11	15900		<p>Dr. Ahmed LAKLALECH Médecin Général Hay Lamia Bloc 6 - 102 00 Hay Mohammadi-Casablanca Tél: 05 22 62 81 38</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/06/2020	266.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	16/06/20	B 9000	1216 DH
DE LABS ST 158 bd de Granville 76000 RENNES			
DE BIOLOGIE			
158 bd de Granville 76000 RENNES			
FRANCE			

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèse(s) ou de traitement canalaires, ainsi que le b...

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 D ————— 35533411	G	21433552 00000000 00000000 B 11433553
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR AHMED LAKLAECH

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux publics

Hay Lamia, Bloc 6 N° 2 Bis, Hay Mohammedi.
Aïn Sebâa - Casablanca

Tél. : (0) 522 62 81 38

الدكتور أحمد لقلالش

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي ملياء بلوك 6 رقم 2 مكرر الحي المحمدى
عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : (0) 522 62 81 38

Casablanca, le :

15/06/2022

الدار البيضاء في :

41.80

①

(5)

Arthrocard + L

41.80



52.90

21

120.90

200.00

52.90



72.00 DH

04.2022
L 2900522

4 026466 004907

72.00

31

(5)

LAB 3x A

63.20

(5)

Mylidene

DRA

63.20



41

(5)

YRTEC toyz

Hay
Hay

sayi de sen



SI MYOLAXS

37.0 Dr. Ahmed LALECH
Médecin à Hay LAMIA
Hay LAMIA 5000 6 - N° 2
Hay M... Téle: 02 82 81 39

Dr. Ahmed LALECH
Médecin à Hay LAMIA
Hay LAMIA 5000 6 - N° 2
Hay M... Téle: 02 82 81 39

T-266.90



مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 16/06/20

Réf. : 20F1250

Code patient : 4016 du : 16/06/20

M. ZNAGUI MOHAMED

Docteur AHMED LAKLAECH

			Normales	Antériorités
Urée -----	0,43	g/l	0,17 - 0,5	0,33
Soit : 7,17		mmol/l	2,83 - 8,34	5,5
Créatinine -----	11,10	mg/l	7 - 12	10,00
Soit : 98,23		μmol/l	61,95 - 106,2	88,5
Acide urique -----	66	mg/l	34 - 70	52
Soit : 393		μmol/l	202 - 417	310
Cholestérol Total -----	2,07	g/l	1,4 - 2,6	2,07
Soit : 5,34		mmol/l	3,61 - 6,7	5,34
Cholestérol HDL -----	0,51	g/l	0,4 - 0,7	0,47
Soit : 1,31		mmol/l	1,03 - 1,8	1,21
Cholestérol LDL -----	1,46	g/l	< 1,7	1,36
Soit : 3,76		mmol/l	< 4,38	3,51
Triglycérides -----	0,49	g/l	< 2	1,20
Soit : 0,56		mmol/l	< 2,29	1,37
Transaminases - SGOT / ASAT -----	20	UI/l	< 40	28
Transaminases - SGPT / ALAT -----	13	UI/l	< 45	32

MARQUEURS

21/01/2019

ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

P.S.A. Total ----- : 1,00 ng/ml < 6,5 1,06

(Méthode E.Chimiluminescence411 Roche-Cobas)

Valeurs usuelles (ng/ml):

40 - 49 ans	< 2,5
50 - 59 ans	< 3,5
60 - 69 ans	< 4,5
> 69 ans	< 6,5

LE LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOL. AL QODS
158 Bd De Grande Ceinture Hay Mohammadi
Casablanca-Feuves 22601352/522637874

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 16/06/20

Réf. : 20F1250

Code patient : 4016 du : 16/06/20

M. ZNAGUI MOHAMED

Docteur AHMED LAKLAECH

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales (Homme Adulte)	Antériorités
				08/08/2014
<u>GLOBULES ROUGES</u>				
Hématies -----:	4,81	M/mm ³	4,2 - 5,6	4,72
Hémoglobine -----:	14,3	g/100 ml	12,1 - 16	14,2
Hématocrite -----:	40	%	40 - 50	41
- V.G.M. -----:	83	μ ³	77 - 98	
- T.C.M.H. -----:	30	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	35,8	g/100 ml	31 - 37	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	5 920	/mm ³	3750 - 13000	5800
Polynucléaires Neutrophiles -----:	54,3	%	50 - 70	
Soit :	3 215	/mm ³	1500 - 6300	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	4,1	* %	1 - 3	4,0
Soit :	243	/mm ³	40 - 300	232
Polynucléaires Basophiles -----:	0,3	%	< 1	
Soit :	18	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	33,4	%	20 - 40	
Soit :	1 977	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	7,9	%	1 - 8	
Soit :	468	/mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----:	217 000	/mm ³	150000 - 400000	212000
-----------------	---------	------------------	-----------------	--------

VITESSE DE SEDIMENTATION

			Normales	Antériorités
1 ^{ère} heure -----:	11	* mm	< 10	7
2 ^{ème} heure -----:	30	* mm	< 20	20

BIOCHIMIE

Glycémie -----:	1,06	g/l	0,7 - 1,1	1,10
Soit :	5,90	mmol/l	3,88 - 6,11	6,1
Hémoglobine glycosylée -----:	5,43	%	4 - 6,5	5,06

(Métabolisme équilibré < 7)

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIO
158, Bd. De
Mohammedi
Casablanca
Tél : 0522 60 18 65 / 0522 63 78 74
Fax 0522 60 78 68
Patente N° : 31800310 - I.F : 48001330 - I.C.E : 001701811000003
Signature : Mohammedi
Date : 10/08/2014
Signature : Mohammedi
Date : 10/08/2014

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Casablanca le 16 juin 2020

M. ZNAGUI MOHAMED

FACTURE N°	75682
Analyses :	
Numération formule sanguine -----	B 80
Vitesse de sédimentation -----	B 30
Glycémie (à jeûn) -----	B 30
Hémoglobine glycosylée -----	B 80
Urée -----	B 30
Créatinine -----	B 30
Acide urique -----	B 30
Cholestérol total -----	B 30
Cholestérol HDL -----	B 50
Cholestérol LDL par calcul -----	B 50
Triglycérides -----	B 60
Transaminases -----	B 100
PSA totale -----	B 300
	Total : B 900
Prélèvements :	
Sang -----	Pc 1,5
TOTAL DOSSIER	1 216,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Deux Cent Seize Dirhams

DE LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOL
158.bd De
Casablanca-jeûn. 2 86 10 05
Mohammadi
2637874